



Parc naturel régional du Doubs Horloger

18 rue du Couvent - 25 210 Les Fontenelles

Tél : 03 81 68 53 32

www.parc-doubshorloger.fr

Le vingt-trois novembre deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Etaient présents :

Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Anthony CUENOT, Jean-Pierre FRIGO, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Sylvie LE HIR, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Francine MISERE, Jean-Louis MOUGIN, Elisabeth REDOUTEY, Catherine ROGNON, Gilles ROBERT, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMMAIN

Etaient absents excusés :

Cédric BOLE, Marie-Paule BRAND, Dominique MOLLIER, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL

Etaient absents :

Jean-Noël CUENOT, Eric HOULLEY, Bernard JACQUET, Régis LIGIER, Christian MOREL, Daniel PRIEUR

Ont donné pouvoir :

Cédric BOLE a donné pouvoir à Pierre VAUFREY

Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Charles SCHELLE

Dominique MOLLIER a donné pouvoir à Catherine ROGNON

Alexandre PANTEL a donné pouvoir à Boris LOICHOT

Catherine Rognon a été élue secrétaire.

Les membres du bureau approuvent l'ordre du jour à l'unanimité.

Les membres du bureau approuvent le compte-rendu de la séance précédente à l'unanimité. (19 oct)

*** Composition des commissions**

En l'état actuel des inscriptions voici la composition des commissions :

- Finances, ressources humaines, relations extérieures, communication : 12
- Urbanisme, architecture et paysages : 13
- Relations transfrontalières : 6
- Culture et patrimoines : 6
- Transition énergétique et mobilités : 10
- Tourisme, économie et services : 16
- Evaluation et observation : 3
- Agriculture et forêt : 27
- Milieux naturels et biodiversité : 24

De plus, il reste 46 membres qui ne se sont inscrits dans aucune commission. Il leur sera proposé de se positionner d'ici au comité du 9 décembre.

M Schelle propose de scinder les commissions nombreuses en différents sous thèmes.

M le Président lui confirme qu'il est possible de séparer en plusieurs sous-thèmes les commissions surtout si elles sont nombreuses.

*** Préparation du programme d'action 2022 et esquisse budgétaire**

*** Etat des travaux de préparation**

Une rencontre technique est prévue avec la région le 1er décembre pour les arbitrages en ce qui concerne la relation entre le Parc et les services de la région.

Nous devrions arriver à une présentation du programme plus aboutie pour le 9 décembre. La préparation accuse un peu de retard, l'ampleur de la tâche et l'importance du travail partenarial à déployer est considérable.

En ce qui concerne l'objet SCOT du Syndicat mixte à la carte :

- Finalisation du SCOT : PADD + DOO en 2022 avec un objectif d'arrêt en fin d'année.
- Finalisation de l'évaluation environnementale
- Finalisation de DAAC : si l'étude est globalement finalisée, le marché prévoit un accompagnement du cabinet jusqu'à l'arrêt du SCOT.

M Villemain confirme que les travaux avancent bien. Une réunion PPA s'est relativement bien passée. Un atelier est prévu le 13 décembre pour la concertation avec les communes.

Monsieur le Président rappelle l'enjeu à 3 ans si des garanties ne sont pas apportées sur l'urbanisme, le CNPN a été particulièrement clair sur le sujet lors de notre dernière audition.

En ce qui concerne l'objet PETR du Pays Horloger du Syndicat Mixte à la carte :

- Contrat local de santé 2018 – 2022 : Le contrat va entrer dans sa dernière année. La question est posée d'entrer en matière pour son renouvellement dès 2022 ou de reporter celui-ci d'une année.
- Contractualisation région 2022 – 2028 : La nouvelle génération de contrats a été présentée par la région il y a quelques jours. Ils seront à élaborer courant 2022. Le périmètre reste celui des SCOT/Pays. La question que cela pose pour nous est l'ingénierie qui devra être déployée pour élaborer ce contrat. Nous sommes en attente des précisions techniques et financières sur ces contrats.
- Office de tourisme du Pays Horloger – Convention 2022 – 2026 : Elle sera approuvée le 9 décembre. Elle reste dans l'enveloppe financière de la précédente génération.
- Covoiturage Arc Jurassien : 2022 est la dernière année de ce programme. Il se pose la question de l'avenir de ce programme. La région, principal financeur de ce dispositif n'a pas arrêté de positionnement clair dans le cadre de la mise en œuvre de la loi LOM.

En ce qui concerne l'objet principal du syndicat mixte, le PNR devrait travailler sur les sujets suivants ;

- Milieux naturels, biodiversité

Le premier enjeu est l'amélioration des connaissances avec une actualisation à prévoir du diagnostic du patrimoine naturel.

Les autres actions déjà lancées ou en cours d'élaboration sont des actions de plantation de haies en partenariat avec la fédération des chasseurs, des actions sur les espèces exotiques envahissantes ou

un travail partenarial avec l'EPAGE Doubs-Dessoubre pour définir notre stratégie de coopération. Nous avancerons particulièrement sur des actions de communication et d'éducation au territoire autour du projet de classement Rivière sauvage de la Reverotte et du Doubs Franco-Suisse.

- Urbanisme, Architecture et Paysages

Sur ce point, il s'agira de développer une politique d'appui aux mairies pour avoir la capacité de répondre aux avis sollicités et d'accompagner les communes sur des projets exemplaires.

- Transition énergétique et mobilités

Les mobilités sont au cœur des projets opérationnels avec notamment le développement des mobilités douces. Un projet est également conduit en lien avec les milieux naturels sur l'extinction nocturne de l'éclairage.

- Culture et patrimoine

Le principal projet opérationnel qui doit être conduit à ce jour est Arc Horloger pour le suivi de l'inscription à l'UNESCO de la mécanique horlogère.

- Economie, services, tourisme, marque

Roland Martin énumère le contrat station, le contrat avec l'office de tourisme mais également la marque PNR sans oublier le suivi du réseau Luxe & tech. Il se rendra à Paris le 16 décembre avec Yannick ou Sylvie pour la présentation des partenariats dans le cadre d'avenir montagne ingénierie. Daniel prieur rappelle que la CCPHD est porteuse d'un dossier avenir montagne. Monsieur le Président lui confirme qu'un dossier était déposé sur le secteur de la CCPHD. Une seconde vague est prévue en 2022 et le PNR appuiera cette candidature.

- Agriculture et forêt

Monsieur Schelle confirme qu'un projet est déployé en agriculture sur les replantations de haies et qu'un travail sur l'alimentation va être engagé en 2022. La formation des élus sur la construction de leur budget bois va se poursuivre.

- Coopération transfrontalière

Le Parc du Doubs vient de lancer la phase d'adhésion des communes dans le cadre du renouvellement de sa charte. L'équipe étant accaparée par cela jusqu'au printemps, il est prévu de lancer dès le printemps une opération de connaissance mutuelle afin de déboucher sur un programme d'action commun.

Monsieur le Président considère qu'il serait intéressant d'avoir un évènement dès 2022 pour être dans le concret très vite et de proposer des actions réelles avec nos partenaires suisses.

M Bonvalot ajoute qu'il ne faudrait pas oublier les sentiers d'Amélie sur le transfrontalier portés par le musée de la Pince.

Madame Bouquin ajoute qu'il faut identifier un porteur sur ce chemin transfrontalier, elle souhaite défendre ce projet. Il devrait être porté par le parc

Monsieur le Président répond qu'il faudrait que les porteurs de projets prennent un rendez-vous avec Sylvie Personeni pour que nous puissions étudier le projet.

- Evaluation et observation territoriale

Monsieur Frigo confirme que le recrutement vient d'être achevé sur l'évaluation et l'observation territoriale, une petite assistance à maîtrise d'ouvrage pour lancer le système serait bienvenue. Il a observé par ailleurs ce que font d'autres parcs comme notamment Oise Pays de France qui dispose d'un SIG en ligne. Il se penche également sur le déploiement du logiciel d'évaluation de la fédération des parcs naturels régionaux EVA.

Monsieur le Président rappelle qu'il y a également un travail sur les indicateurs conduit en Interparcs en Bourgogne-Franche-Comté ainsi qu'un travail sur les valeurs spécifiques des parcs.

- Finances, RH, relations extérieures, communication

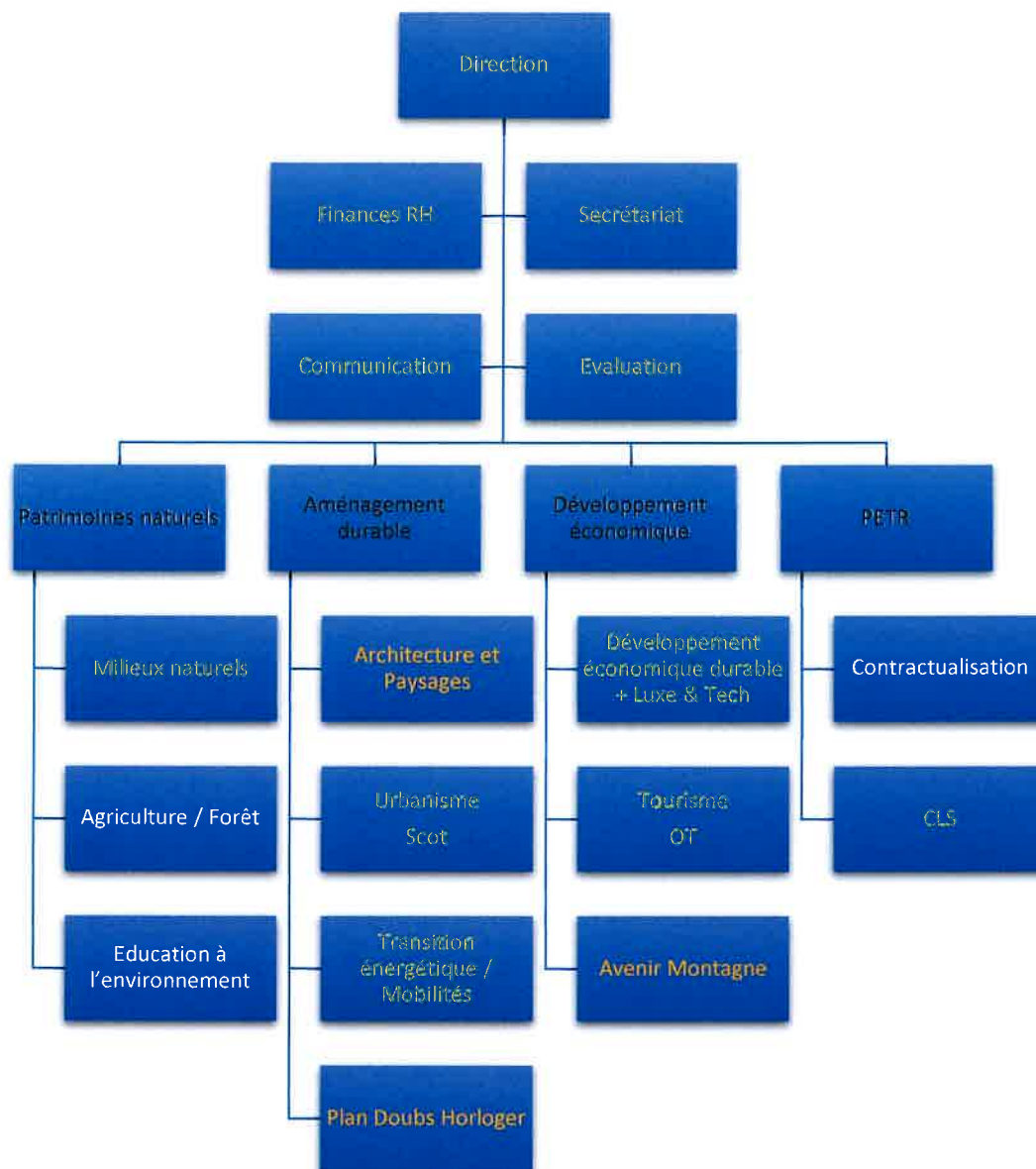
Monsieur le Président affirme que les principaux projets seront la mise en place d'une stratégie de communication d'un site web mais aussi d'un cadre de travail en matière de communication. Par ailleurs en termes de gouvernance il faudra déployer le Conseil de développement, le Conseil scientifique, organiser l'assemblée des maires, statuer sur les représentations extérieures et commencer une réflexion sur le mécénat.

*** Principes budgétaires 2022 : préparation du DOB**

Le budget sera réparti entre les 3 budgets que compte le syndicat mixte à la carte selon les principes de fonctionnement qui sont définis dans les statuts du Syndicat.

L'essentiel du budget du parc est concentré sur l'ingénierie et l'équipe technique. Le but est d'avancer progressivement vers la structuration de l'équipe professionnelle telle qu'elle a été définie lors de la préfiguration du PNR. Si l'équipe de coordination est maintenant au complet, les équipes thématiques sont encore en train d'être complétées. Sur le graphisme ci-dessous, les postes en jaunes sont pourvus, en orange les recrutements sont en cours, et en blanc ils sont encore en réflexion.

Il est à noter que deux chargés de mission complémentaires rejoindront le Parc grâce aux deux appels à projets remportés par le Parc en 2021 : Avenir Montagne et Plan Doubs Horloger.



* Représentations extérieures du Syndicat mixte de PNR

Principes à acter :

Reprendre les représentations au sein des commissions

Proposer pour le prochain comité de pouvoir les différentes fonctions.

* Agenda et programme de travail

* Calendrier 2022 des bureaux

- 3 mars
- 7 avril
- 5 mai
- 2 juin
- 1er septembre
- 6 octobre
- 3 novembre

* Calendrier 2022 des comités

- 3 février
- 7 juillet
- 1^{er} décembre

* Calendrier 2022 des réunions de vice-présidents

- 18 janvier
- 15 février
- 15 mars
- 19 avril
- 17 mai
- 21 juin
- 16 août
- 20 septembre
- 18 octobre
- 15 novembre
- 20 décembre

* Prochaines dates :

- Comité le 9 décembre à Orchamps-Vennes
- Exécutif le 21 décembre

* Divers

* Inauguration du parc

Monsieur le Président propose de mettre en place un groupe de travail pour envisager l'inauguration festive du parc au printemps.

* Jeunes agriculteurs : finale départementale des jeunes pointeurs le 18 décembre

Monsieur Schelle fait passer une demande de partenariat transmise par les jeunes agriculteurs.

Monsieur Prieur considère qu'il faudrait plutôt travailler sur un partenariat et sur des projets liés aux pratiques agricoles.

Monsieur Villemain considère que cette demande devrait plutôt être adressée aux communautés de communes.

Monsieur le Président propose de travailler sur une proposition construite sur les prix et les différents partenariats que nous pouvons conduire avec le monde agricole.

Le Président

Denis Leroux

